

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil onze le **11 Février à 20h 30**, le Conseil Municipal de la Commune de Saint - Gaudent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ORDONNEAU G, MAIRE.

**Date de Convocation** : 28 Janvier 2011

**PRESENTS** : ORDONNEAU G, CHAUSSONNAUD E, GUICHARD M, VINCENT J, SKORACKI B, GENDREAU J-M, BARRUSSEAU J-P, COLAS J, VIGNAUD J-Y, LAFOND I.

**EXCUSE** : MURIE A

**SECRETAIRE** : COLAS J

**Nombre de Conseillers :11 Présents : 10 VOTANTS :10**

### 1<sup>ère</sup> Délibération

#### **VOTE DES SUBVENTIONS 2011**

Association Foyer Rural ST Gaudent.....	200 Euros
A.D.A.P.E.I Poitiers .....	100 Euros
Société de Chasse ST Gaudent.....	230 Euros
A.D.M.R Civray.....	100 Euros
Comité Jumelage...Civray.....	40 Euros
Association parents Elèves (R.P.I).....	100 Euros
Bibliothèque Départementale Poitiers.....	50 Euros
Gym Volontaire Lizant.....	80 Euros
Association Anciens Comba ST Gaudent...	150 Euros
Banque Alimentaire Poitiers.....	40 Euros
Collecte Alimentaire CIVRAY.....	250 Euros
Prévention Routière... Vienne.....	40 Euros
Fonds Solidarite Logement...Poitiers.....	50 Euros
Téléthon...Poitiers.....	100 Euros
I.M.E ST Gaudent... ..	100 Euros
Croix Rouge Française Civray.....	50 Euros
Secours catholique CIVRAY.....	100 Euros
Ligue contre le cancer...Poitiers.....	100 Euros
Union sportive Civraisienne CIVRAY.....	300 Euros
Soutien Hôpital de RUFFEC.....	250 Euros
Secours populaire CIVRAY.....	50 Euros

### 2<sup>ème</sup> Délibération

#### **RECONDUCTION MISSION CNRACL A COMPTE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011**

**Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion se propose de reconduire la mission facultative d'intervention sur les dossiers CNRACL pour les collectivités.**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

- **décide d'adhérer de nouveau au service proposé et de confier au centre de Gestion la réalisation des dossier CNRACL à compter du 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2013**
- **autorise le Maire à signer la convention à passer entre la Commune et le centre de Gestion**

### 3<sup>ème</sup> Délibération

#### TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2011

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal que les travaux pour l'Assainissement collectif de « CORNAC » sont terminés , présentement le Conseil Municipal doit fixe les tarifs 2011 pour la redevance annuelle et la taxe sur l'eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'appliquer les tarifs suivants :

- ✓ Redevance annuelle : 50 € (versement en deux fois)
- ✓ Taxe sur l'eau : 0.30 € par M3

### 4<sup>ème</sup> Délibération

#### AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DEL'EXERCICE 2010 BUDGET C.C.A.S

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010</b>	
<b>Pour mémoire prévision budgétaires</b>	
<b>Virement à la section d'investissement (021)</b>	
<b>Résultat au 31/12/10 excédent</b>	<b>1714.15 €</b>
<b>Résultat au 31/12/10déficit</b>	
<b>EXCEDENT AU 31/12/2010</b>	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068)	
Affectation complémentaire en réserves	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)002	<b>1714.15 €</b>
<b>DEFICIT AU 31/12/2010</b>	
(Déficit à reporter)	

### 5<sup>ème</sup> Délibération

#### AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010 BUDGET COMMUNE

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010</b>	
--	--

<b>Pour mémoire prévision budgétaires</b>	
<b>Virement à la section d'investissement (021)</b>	<b>134 178</b>
<b>Résultat au 31/12/10 excédent fonctionnement</b>	<b>156 509.88</b>
<b>Résultat au 31/12/10 déficit d'investissement</b>	<b>36 049.08</b>
<b>EXCEDENT AU 31/12/2010</b>	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068)	<b>36 049.08</b>
Affectation complémentaire en réserves	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)002	<b>120 460.80</b>
<b>DEFICIT AU 31/12/2010</b>	
(Déficit à reporter)	

#### 6<sup>ème</sup> Délibération

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget de l'année 2010, après avoir entendu le détail du compte Administratif l'approuve. L'excédent de fonctionnement est de 156 509.88 €, le besoin de financement pour les investissements est de 36 049.08 €  
Il ressort un excédent de clôture de 120 460.80 €

#### 7<sup>ème</sup> Délibération

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU C.C.A.S

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget de l'année 2009, après avoir entendu le détail du compte Administratif l'approuve. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 424 €, les recettes à 2138.15 €. Il ressort un excédent de clôture de 1 714.15 €

#### QUESTIONS DIVERSES

Avec la participation de la Commune de LIZANT le dérasement des accotements a été réalisé sur la VC 6 ( LaVigerie) et la VC 2 (Les Broux).

Suite à la maintenance préventive effectuée par la SOREGIES sur le parc éclairage public de la commune, le Conseil Municipal décide la remise en état de la lanterne N° 19, située à Saint-Bonnet.